

Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 5 juin 2019

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Postulat « Développement d'une infrastructure cyclable à Pully » déposé par M. Bernard SUTER

Le Conseil communal de Pully

- vu le postulat déposé par M. Bernard Suter cité en titre,
- vu la modification du postulat par M. Bernard Suter en séance,
- vu la demande de M. Bernard Suter visant à renvoyer son postulat à une commission chargée de préaviser sur sa prise en considération et son renvoi à la Municipalité,

décide

1. de classer ce postulat, ceci en raison du soutien de 9 membres seulement sur les 14 nécessaires pour le renvoi à une commission.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Jean-Denis BRIOD

Bernard MONTAVON

Lesecrétaire

Pully, le 13 septembre 2019